



ÉLECTIONS CNRACL DU 23 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2026

RETRAITÉ-ES : NOTRE CAISSE, NOS DROITS, NOTRE VOTE ! JE VOTE CGT !

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est notre caisse de retraite. Celle des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, actives et actifs comme retraité-es. Elle constitue un acquis social majeur gagné par la lutte depuis 1945, fondé sur la solidarité et la répartition. Elle assure le versement de nos pensions de vieillesse et d'invalidité et porte, à travers son Fonds d'action sociale (FAS), des aides essentielles pour beaucoup de retraité-es.

Du 23 novembre au 10 décembre 2026, nous élirons nos représentant-es au conseil d'administration de la CNRACL. Celui-ci intervient notamment sur la situation financière de la caisse, son budget, sa politique d'action sociale en faveur des retraité-es et le Fonds national de prévention.

LA CNRACL NOUS APPARTIENT : DÉFENDONS-LÀ !

L'Union fédérale des retraité-es CGT des services publics revendique :

- ▶ la pérennité de la CNRACL comme régime de retraite solidaire par répartition ;
- ▶ des pensions permettant de vivre dignement et leur revalorisation ;
- ▶ la défense et le développement du Fonds d'action sociale ;
- ▶ des aides accessibles à toutes et tous les retraité-es qui en ont besoin ;
- ▶ le maintien à domicile dans de bonnes conditions et l'accompagnement de la perte d'autonomie ;
- ▶ une véritable représentation des retraité-es dans les décisions qui concernent leur caisse et leurs droits ;
- ▶ l'affiliation de toutes et tous les titulaires sans limite de temps de travail.

LE FONDS D'ACTION SOCIALE : UN DROIT À DÉFENDRE ET À DÉVELOPPER

Le Fonds d'action sociale de la CNRACL intervient concrètement dans la vie des retraité-es : maintien et adaptation du logement, aide à domicile, énergie, complémentaire santé, handicap, aides exceptionnelles, loisirs et vacances, prêts sociaux...

En 2026, les barèmes de ressources permettant l'accès aux aides individuelles ont notamment été revalorisés de 10,3 %. Ces choix relèvent de la politique d'action sociale décidée par le conseil d'administration.

Pour la CGT, le FAS doit disposer des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de toutes et tous, particulièrement face à la hausse du coût de la vie, des dépenses de santé et des frais liés au maintien à domicile.

POUR NOS PENSIONS, POUR NOS DROITS, POUR NOTRE CNRACL : VOTONS CGT !

La CNRACL est l'une des rares caisses de retraite dont les représentant-es des actives, actifs et retraité-es sont encore élus directement par les affilié-es.

Le conseil d'administration est renouvelé tous les six ans. En 2026, huit représentant-es des employeurs et huit représentant-es des actives, actifs et retraité-es y seront élus. Chaque voix compte pour donner du poids aux représentant-es CGT qui défendront nos pensions, notre action sociale et notre régime de retraite.

DU 23 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2026 JE VOTE CGT ! ATTENTION : EN 2026, LE VOTE EST 100 % ÉLECTRONIQUE

Pour la première fois, les retraité-es voteront exclusivement par Internet, sur une plateforme sécurisée.

Pour l'UFR-CGT, cette dématérialisation ne doit empêcher aucun-e retraité-e d'exercer son droit de vote.

Tout le monde n'est pas à l'aise avec Internet. Certain-es ne disposent pas d'un ordinateur, d'un smartphone ou rencontrent des difficultés avec les démarches numériques.

LA CGT S'ORGANISE POUR QUE PERSONNE NE RESTE SUR LE BORD DU CHEMIN !

Nos syndicats et nos militant-es peuvent informer, expliquer les démarches et organiser un accompagnement de proximité pour faciliter l'accès au scrutin.

<https://www.cgtservicespublics.fr>





LA CNRACL EST UTILE, LA SAUVEGARDER C'EST VITAL !

POUR VOTER

- ▶ 1. Je récupère les informations et identifiants qui me sont adressés pour participer au scrutin, soit par mail, soit par voie postale.
- ▶ 2. Je me connecte à la plateforme sécurisée de vote CNRACL entre le 23 novembre et le 10 décembre 2026.
- ▶ 3. Je m'identifie selon les modalités indiquées.
- ▶ 4. Je sélectionne la liste CGT.
- ▶ 5. Je valide définitivement mon vote.

PAS TOUCHE
LA RETRAITE PAR POINTS,
À NOS CAISSES
NI POUR MOI,
DE RETRAITE
NI POUR MES ENFANTS !

NE LAISSONS PERSONNE DÉCIDER À NOTRE PLACE !

- ▶ Pour la défense de notre système de retraite par répartition à prestations définies,
- ▶ Pour l'augmentation des pensions,
- ▶ Pour la défense de la CNRACL et de son Fonds d'action sociale,
- ▶ Pour l'augmentation du budget du Fonds d'action sociale,

Besoin d'aide pour voter ?

Contactez votre syndicat CGT.

Ou l'Union fédérale des retraité-es CGT
des services publics
263, rue de Paris – Case 547 –
93515 Montreuil Cedex
ufr@fdsp.cgt.fr

En cas de difficultés ou de questions
(notamment concernant l'inscription
sur les listes électorales),
vous pouvez contacter la plateforme
mise en place par la CNRACL
au **05 57 57 91 90**.

